

ASSEMBLÉE NATIONALE
17 juillet 2026

SPORT PROFESSIONNEL - (N° 3057)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 1

AMENDEMENT

présenté par
M. Belhaddad

ARTICLE 7

À la première phrase de l’alinéa 7, substituer à la référence :

« L. 132-14 »

la référence :

« L. 131-14 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.